

versement de pension alimentaire de 100 par moi avec un revenu mensuel de 758 euro charge fixe 722 e

Par **eric24300**, le 20/01/2019 à 00:10

bonjour

je paie une pension alimentaire de 100 euro a mon fils né le 29mai 1999 je suis sans emploi mon seul revenu mensuel est un revenu foncier de 758 euro par moi j'ai un credit immobilier de 391.39 par moi facture edf de 40 euro prelevement impot 96 par euro par moi un tel 19.99euro par moi assurance voiture 75 euro par moi pension alimentaire pour mon fils 100 euro par moi soit un total de 722.38 par moi plus en fin d'année la taxe fonciere d'environ 2000 euro soit environ 166 euro par moi

vu mes conditions de vie dois je continuer a payer cette pension alimentaire a mon fils qui ne travaille pas et ne fait plus d'étude

j'attend votre réponse merci

eric touchard

Par **youris**, le 20/01/2019 à 09:28

bonjour,

vous devez demander au jaf, une diminution de la pension alimentaire

salutations